

Doctorat dans la Faculté de Psychologie Logopédie et des Sciences de l'éducation

Année académique 2022-2023

**Futur doctorant**



## Doctorat

- ▶ L'épreuve du doctorat (minimum 3 réinscriptions) consiste en :
- ▶ une formation doctorale individualisée
- ▶ la rédaction d'un travail personnel et original
- ▶ une présentation publique de ce travail mettant en évidence ses qualités, son originalité ainsi que les capacités de vulgarisation scientifique du candidat



## Conditions d'accès

- ▶ Etre détenteur d'un diplôme de Master ou porteur d'un titre sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits.
- ▶ Avoir déjà obtenu une distinction (mention).
- ▶ Avoir un promoteur de thèse.
- ▶ Avoir un sujet de thèse approuvé par le collège de doctorat.
  - Mission du collège de doctorat: préparation et suivi scientifique de l'étudiant



## Collège de doctorat

### ► Membres :

- Adélaïde Blavier (Présidente)
- Fabienne Glowacz (Secrétaire)
- Audrey Babic
- Annick Fagnant
- Daniel Faulx
- David Stawarczyk
- Valentine Vanootighem

### ► [Page doctorat de la Faculté](#)



## 1<sup>ère</sup> Inscription

- ▶ Trouver un promoteur : un membre de la faculté qui est membre ou attaché à l'Université :
  - Membre du corps académique ou soit personnel scientifique définitif.
  - Porteur du titre de docteur avec thèse ou agrégé de l'enseignement supérieur.
- ▶ Ecrire un projet de thèse avalisé par le promoteur.
- ▶ Introduire une demande d'admission destinée au collège de doctorat.
  - [Document « Demande d'admission au doctorat »](#) à télécharger sur le site et à renvoyer complété par email avec le projet de thèse au collège de doctorat via l'adresse [gestiondoctoratfplse@uliege.be](mailto:gestiondoctoratfplse@uliege.be) .
  - Inscription avant le 20 juin, envoi du projet au collège avant le 5 juin.



## 1<sup>ière</sup> Inscription

- ▶ Si le collège de doctorat donne son accord, il délivre une autorisation d'inscription.
- ▶ Aller au service d'admission muni de ce document pour s'inscrire au doctorat ET à la formation doctorale.
- ▶ Payement d'un minerval  
(gratuit pour les membres du personnel ULiège, ou bénéficiaires d'un mandat du FRS-FNRS et ses fonds associés).
- ▶ **Pour les étudiants qui n'ont pas de diplôme belge de second cycle, avant de faire ces étapes:**
  - la demande doit être adressée au service des admissions afin de s'assurer qu'ils sont bien dans les conditions d'admission prévues par le décret.
- ▶ Date limite de première inscription : 20 juin de l'année académique en cours.



## Co-tutelle et co-promotion

Les doctorants peuvent effectuer leur thèse en étant en co-tutelle ou co-promotion :

- ▶ Co-tutelle : [https://www.recherche.uliege.be/cms/c\\_9316880/fr/cotutelles-de-these-de-doctorat](https://www.recherche.uliege.be/cms/c_9316880/fr/cotutelles-de-these-de-doctorat)

Le doctorant doit être inscrit dans 2 institutions.  
Une seule défense de thèse et double diplôme.

*Avantages* : 2 promoteurs; 2 diplômes; accès des infrastructures de 2 institutions; financement dans les 2 institutions (double financement possible); visée internationale (même communauté ou différente; UE ou HUE)

*Inconvénients* : jongler avec 2 administrations différentes (règlements, etc.)

Procédure :

- 1- Questionner son promoteur et trouver une université partenaire avec un promoteur
- 2- Etablir une convention via le service des Relations internationales.

Contact : Mme Pauline Antoine [Pauline.Antoine@uliege.be](mailto:Pauline.Antoine@uliege.be)

- ▶ Co-promotion : Le doctorant est inscrit à Liège et a un co-promoteur extérieur à l'ULiège



LIÈGE université

**Psychologie, Logopédie  
& Sciences de l'Éducation**